

Les inégalités à l'école

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Pour la CFE-CGC l'école, l'enseignement, le lien entre les enseignants et les parents, la lutte contre les inégalités à l'école sont des sujets fondamentaux pour l'avenir de notre société.

La CFE-CGC partage de nombreuses propositions de l'avis.

Ainsi pour nous :

La maternelle est le socle du dispositif, si cette étape est réussie c'est une scolarité qui s'engage bien, c'est une citoyenneté qui est en marche.

Il est fondamental de soigner les transitions que sont le passage de la grande section de maternelle au CP, du CM2 à la 6e, mais aussi de la 3e à la seconde.

L'enseignement primaire doit effectivement devenir une priorité communale car c'est l'assurance d'un aménagement du territoire, c'est une opportunité pour fidéliser les habitants de communes de petite taille, c'est également une question d'équité face à l'enseignement et in fine c'est aussi la mise en place d'un enseignement qui intègre les critères de développement durable.

Réduire les effectifs par classe est essentiel car c'est à la fois la condition sine qua non pour un enseignement de qualité mais c'est aussi primordial afin que les enseignants puissent exercer leur métier dans des conditions optimales pour les enfants comme pour eux-mêmes.

Rendre réellement professionnelle la formation initiale des futurs enseignants est nécessaire, que ce soit au travers des stages pendant la formation ou d'accompagnement lors de la prise de fonction.

Nous attendons aussi une véritable mise en adéquation des filières professionnelles avec les besoins prévisionnels du marché de l'emploi. Nous souhaitons également que l'enseignement puisse s'adapter en permanence à l'arrivée des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), sous réserve que l'ensemble des écoles puissent être équipées. C'est là, un gage de futurs salariés compétitifs.

Notre jeunesse est notre avenir.

Les enseignants qui se dévouent chaque jour pour les former méritent toute notre reconnaissance et une rémunération à la hauteur de leur contribution au développement de notre société.

L'État doit investir, le retour sur investissement sera à la hauteur des enjeux.

Enfin, la CFE-CGC demande à ce qu'il y ait une continuité des réformes et qu'une évaluation soit faite avant tout lancement de nouvelle réforme.

Pour toutes ces raisons, la CFE-CGC a voté cet avis. La CFE-CGC remercie le président de la section et le rapporteur pour ce projet consensuel.